

**Document d'action de Fonds fiduciaire de l'UE**  
**à utiliser pour les décisions du comité de gestion**

**1. IDENTIFICATION**

Intitulé/Numéro	Programme de relèvement socioéconomique dans la zone sud-est de la RCA (RELSUDE)		
Coût total	Coût total estimé: 18 000 000 EUR  Montant total tiré du Fonds fiduciaire: 100%		
Méthode d'assistance / Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions à des Organisations Non Gouvernementales</li> </ul>		
Code CAD	430	Secteur	Multisectoriel
ODD	ODD1 Pas de pauvreté Autre(s) ODD significatifs: ODD2 Faim Zéro ODD3 Bonne santé et bien-être ODD5 Egalité entre les sexes ODD6 Eau propre et assainissement ODD16 Paix, Justice et Institutions efficaces		
Dérogations, approbations préalables, exceptions autorisées	Attribution directe		

**2. MOTIF ET CONTEXTE**

**2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs**

L'accord de paix signé à Bangui le 6 février 2019 marque une étape fondamentale dans le processus de paix en République Centrafricaine.

Dans le cadre de cet accord, le gouvernement s'engage entre autres à mettre en place des programmes de relèvement et développement local sur toute l'étendue du territoire, afin de créer un meilleur accès aux services sociaux de base, générer des meilleures opportunités d'emploi et de revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes, et renforcer le rôle des autorités locales et des instances en charge de la gestion pacifique des conflits (Comités Locaux de Paix et Réconciliation - CLPR).

Afin de soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix au niveau des communautés de base, l'Union européenne, par le Fonds Békou, envisage un programme multisectoriel de relèvement socio-économique dans la zone sud-est « élargi » du pays.

Ce choix repose d'abord sur le fait que cette région, qui couvre environ 850.000 habitants dans 05 préfectures du pays (partie sud de l'Ouaka et de la Haute Kotto, la Basse Kotto, le Mbomou et le Haut Mbomou), à l'heure actuelle compte très peu d'interventions. Celles-ci sont en majorité focalisées sur des actions d'urgence, en raison des contraintes sécuritaires et logistiques. Le Fonds Békou y intervient actuellement via un projet d'appui au retour (focalisé sur Bambari), et deux interventions de santé sur les zones de Bria et Bangassou. Un projet de sécurité alimentaire (transhumance), également financé par le Fonds Békou, avait d'ailleurs ciblé le Haut Mbomou jusqu'en 2017/2018.

Cette nouvelle intervention fait suite à un processus participatif d'échange et de partage avec plusieurs parties prenantes, notamment le Gouvernement par l'intermédiaire de ses ministères sectoriels, d'autres Partenaires Techniques et Financiers (Banque mondiale, OFDA, DFID), des ONG

locales et internationales, et OCHA qui avec son Fonds Humanitaire est parmi les principaux bailleurs, avec OFDA, à soutenir des actions dans la zone ciblée.

L'objectif global de ce programme est de « **renouveler le contrat social entre l'Etat et la population en accompagnement à l'accord de paix** » à travers quatre volets d'intervention :

- *Volet 1 : Relance des dynamiques économiques*
- *Volet 2 : Réhabilitation et opérationnalisation des services sociaux de base*
- *Volet 3 : Promotion d'un environnement protecteur et apaisement des tensions sociales*
- *Volet 4 : Renforcement des capacités des autorités locales et des services décentralisés*

Le programme vise plus de 200 000 bénéficiaires directs et sera axé sur le « nexus humanitaire – développement – paix ». Un mécanisme de coordination simple et flexible, mais inclusif de toutes les parties prenantes, sera mis en place.

## 2.2. Contexte

### 2.2.1. Contexte du pays

Au cours des dernières décennies, la République Centrafricaine (RCA) a connu une période d'instabilité politique marquée par des conflits internes et une absence de véritables plans d'investissement nationaux. Ces facteurs n'ont pas favorisé l'extension ni le bon fonctionnement des principaux services de base (notamment la santé et l'éducation, mais aussi l'accès aux sources d'eau potable) et, d'autre part n'ont pas contribué à la promotion des secteurs économiques porteurs pour assurer une croissance des revenus, des emplois et enfin, une amélioration des conditions de vie des Centrafricains et Centrafricaines.

Cette absence d'investissements dans le secteur socio-économique est à l'origine d'une pauvreté structurelle qui a affecté le pays des années '90 jusqu'à 2013, date à laquelle la RCA figurait déjà 180<sup>ème</sup> sur 186 pays selon l'Indice de Développement Humain (IDH). La crise politico-militaire qui a affecté le pays à partir de fin 2012 n'a fait qu'accroître cette situation de sous-développement « structurel » portant le pays à occuper l'avant dernière position du monde en termes d'IDH (188<sup>e</sup> sur 189 pays d'après le Rapport sur le Développement Humain 2018).

En effet, les conséquences de cette crise n'ont fait que rendre plus aigües les contraintes et les difficultés des populations en terme d'accès aux services de base et en matière d'activités économiques, voire de survie.

Les facteurs donc « conjoncturels » liés à cette dernière crise de 2012-2014, tels que les déplacements massifs de population, les violations graves des droits humains (assassinats, viols, tortures...), les violences perpétrées sur toutes les communautés, les destructions et pillages (des biens privés et publics), ont contribué à précariser davantage les activités et les infrastructures socio-économiques déjà très faibles. Ces derniers événements, ayant exposé la majorité des populations à des violences sans précédent dans l'histoire du pays, ont déchiré profondément les liens sociaux inter- et intra-communautaires et engendré de profonds traumatismes au sein des communautés.

L'élection du Président Faustin Archange Touadéra en février 2016, et la tenue des élections législatives, ont marqué le retour à l'ordre constitutionnel en RCA après presque trois années de transition politique. Le retour à l'ordre constitutionnel et à la stabilité a été soutenu par la communauté internationale, et facilité par le déploiement d'une opération de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) composée d'environ 12 000 personnes. Ces facteurs ont créé l'immense espoir que le pays puisse enfin rompre le cycle de fragilité et de crises qu'il connaît depuis son indépendance.

En mai 2016, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies et le Groupe de la Banque mondiale, à la demande du nouveau Gouvernement ont réalisé une "Evaluation des besoins pour le relèvement et la consolidation de la paix" afin de disposer d'un cadre partagé du contexte et des défis prioritaires que le pays doit relever pour s'inscrire dans une dynamique de relèvement socio-économique. Approuvé en novembre 2016 à Bruxelles, le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021 (RPCPA) a permis d'enclencher une forte mobilisation de fonds

de la part des partenaires techniques et financiers (PTF) pour soutenir la mise en œuvre des actions envisagées autour des trois piliers stratégiques du RCPA.

Après le retour à l'ordre constitutionnel, 2017 avait été marqué par une dégradation de la situation sécuritaire. 2018 aurait dû être l'année charnière du relèvement et de l'amorçement du développement pour répondre aux attentes des populations. Cela n'a pas été le cas; l'insécurité a continué à se détériorer. La restauration de l'autorité de l'Etat reste très lente et parcellaire. Certains des groupes armés se sont même renforcés, contrôlant encore environ 80% du territoire.

Grâce à la reprise en janvier 2019 de l'Initiative africaine, sous l'égide du Commissaire pour la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine (UA), un accord politique de paix et de réconciliation a été négocié à Khartoum et signé à Bangui le 6 février 2019, ouvrant la voie à une sortie durable de la crise. Le succès de l'accord dépendra de son effective mise en œuvre et de la volonté des parties de respecter les engagements souscrits. L'Union européenne a contribué au processus de l'UA à travers un appui au Gouvernement tout au long de la préparation et de la conduite du processus.

## 2.2.2. Contexte sectoriel: politiques et enjeux

La zone d'intervention proposée (sud-est "élargi") est une zone très vaste, qui regroupe 5 préfectures (partie sud de l'Ouaka et de la Haute Kotto, la Basse Kotto, le Mbomou et le Haut Mbomou) et compte environ 850 000 habitants, dont 30% en milieu urbain. La zone demeure très enclavée et fragile. Plusieurs contextes et situations coexistent en termes de présence de déplacés, de niveau d'enclavement, d'insécurité et de dynamiques économiques. D'un point de vue administratif, ces préfectures sont reparties de la manière suivante :

- Région 4 : Ouaka (avec la Kemo et la Nana Grebizi) ;
- Région 5 : Haute Kotto (avec la Bamingui Bangoran et Vakaga) ;
- Région 6 : Basse Kotto, Mbomou et Haut Mbomou.

Le critère principal qui a guidé le choix de cette région est le manque presqu'absolu d'interventions de relèvement, autant du Fonds Békou que d'autres partenaires, et la possibilité de contribuer à leur stabilisation socioéconomique à la suite de l'accord de paix.

L'enclavement et la fragilité d'un point de vue sécuritaire semblent être les deux facteurs communs à cette vaste zone qui représente environ 17% de la population centrafricaine.

Malheureusement les données socio-économiques (hors analyses humanitaires) sur ces zones sont très rares, limitées aux études réalisées en 2008 (DSRPI et II) et aux récentes monographies réalisées par la Banque mondiale en 2016. Les enquêtes socio-économiques de 2008 montrent que parmi les régions les plus concernées par la pauvreté, se retrouvait la Région 6 qui correspond au Haut Mbomou, au Mbomou et à la Basse Kotto. Les deux autres régions ciblées par l'action figuraient aussi déjà parmi les plus pauvres du pays (Région 5 avec 84.8% et Région 4 avec 89.7%).

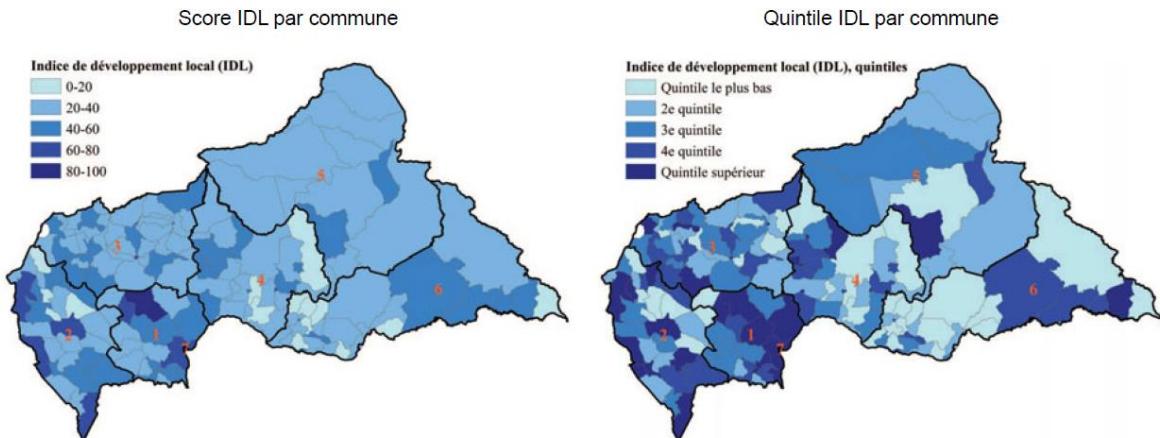
Tableau 10 : Profil de pauvreté des conditions de vie

	Incidence (P <sub>0</sub> )	Profondeur (P <sub>1</sub> )	Sévérité (P <sub>2</sub> )	Structure de la population	Répartition des pauvres
<b>Ensemble</b>	<b>75,1</b>	<b>31,4</b>	<b>16,7</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Milieu de résidence</b>					
<b>Urbain</b>	<b>36,6</b>	<b>8,3</b>	<b>2,8</b>	<b>33,4</b>	<b>16,3</b>
<b>Rural</b>	<b>94,5</b>	<b>43</b>	<b>23,6</b>	<b>66,6</b>	<b>83,7</b>
<b>Région</b>					
<b>Région 1 : Ombella MPoko et Lobaye</b>	<b>72,9</b>	<b>23,5</b>	<b>10,1</b>	<b>15,7</b>	<b>15,3</b>
<b>Région 2 : Sangha Mbaéré, Mambere Kadéï et Nana Mambere</b>	<b>76,7</b>	<b>27,8</b>	<b>13,3</b>	<b>17,5</b>	<b>17,9</b>
<b>Région 3 : Ouham et Ouham-Pende</b>	<b>91,3</b>	<b>43,2</b>	<b>24,8</b>	<b>20,2</b>	<b>24,6</b>
<b>Région 4 : Kemo, Nana Gribizi et Ouaka</b>	<b>89,7</b>	<b>39,7</b>	<b>21,7</b>	<b>14,4</b>	<b>17,2</b>
<b>Région 5 : Haute Kotto, Bamingui Bangoran et Vakaga</b>	<b>84,8</b>	<b>32,2</b>	<b>16,2</b>	<b>5,4</b>	<b>6,1</b>
<b>Région 6 : Mbomou, Basse Kotto et Haut Mbomou</b>	<b>95,1</b>	<b>46,2</b>	<b>26,3</b>	<b>14,1</b>	<b>17,9</b>
<b>Région 7 : Bangui</b>	<b>6,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>12,6</b>	<b>1,1</b>
<b>Sexe du CM</b>					
<b>Homme</b>	<b>76,6</b>	<b>31,4</b>	<b>16,3</b>	<b>78,2</b>	<b>79,7</b>
<b>Femme</b>	<b>70</b>	<b>31,4</b>	<b>18,1</b>	<b>21,8</b>	<b>20,3</b>

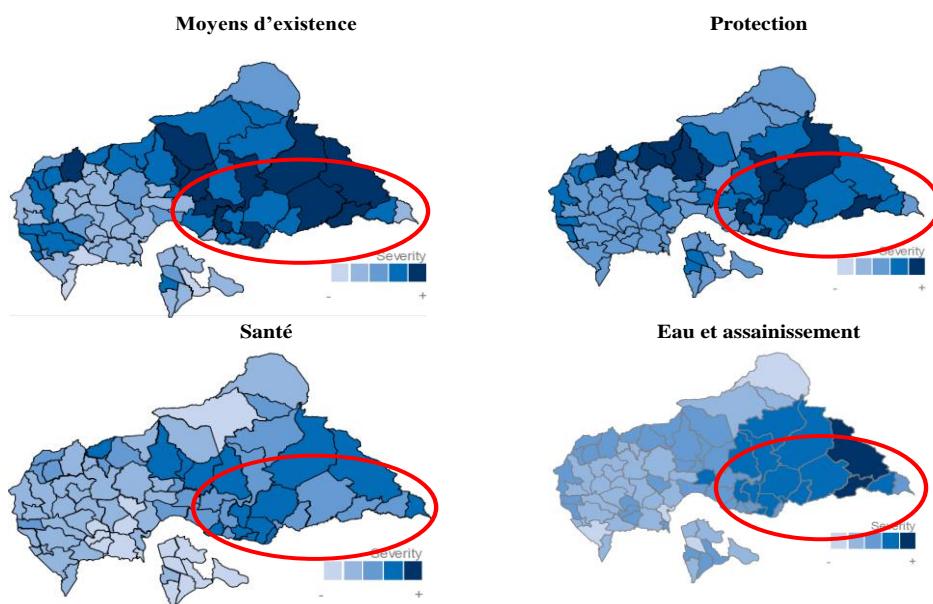
Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ECASEB 2008, ICASEES

Dix ans plus tard, selon les résultats des Enquêtes Nationales sur les Monographies Communales 2016, on retrouve que l'indicateur de développement local (IDL) la moyenne régionale pour la Région 3, Région 4, Région 5, et Région 6, est encore inférieure à la moyenne nationale.

De plus, si on considère les 47 communes présentes dans la zone ciblée, seulement 25% parmi elles se retrouvent dans les deux quantiles plus élevé de l'IDL contre le 39.6% par rapport à l'ensemble des 179 communes du pays.



D'un point de vue des besoins humanitaires exposés dans l'analyse HNO (Humanitarian Needs Overview de 2019), on constate que la zone ciblée par cette nouvelle action montre les besoins les plus aigües et sévères en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens d'existence et à la protection.

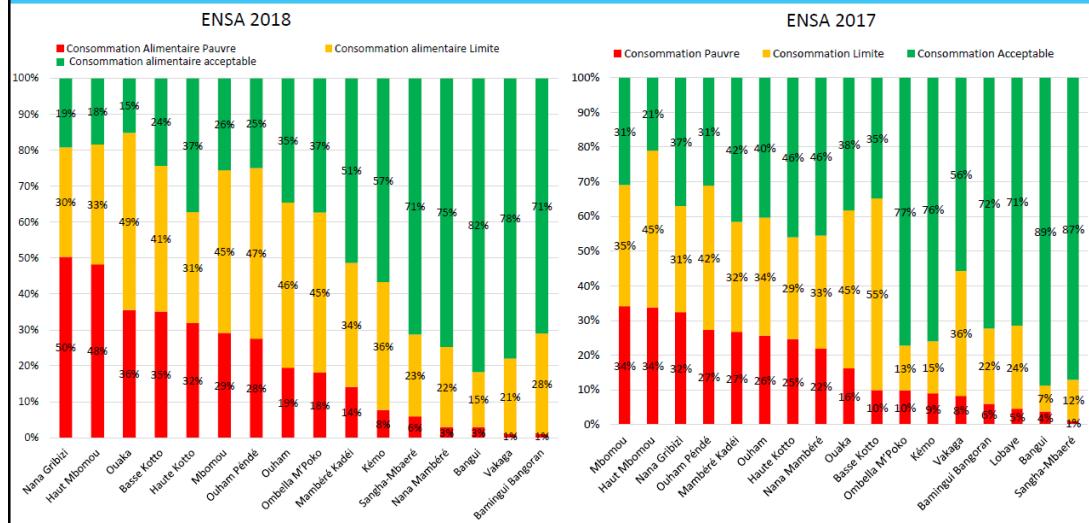


*Source : HNO 2019, OCHA.*

Des données collectées et des échanges tenus avec les agences des Nations Unies et ONG travaillant dans les différents « clusters », il est ressorti que :

**Sécurité alimentaire:** Si on considère le niveau d'insécurité alimentaire, selon les données les plus récentes de l'ENSA 2018, encore une fois les 5 préfectures ciblées ressortent parmi les 6 les plus affectées avec de scores de consommation alimentaire « pauvre » qui vont de 48% à 30%.

## Détérioration importante de l'accès à l'alimentation pour les ménages dans les zones instables du pays



**Santé:** En termes de besoin en santé, il faut souligner que l'ensemble du district sanitaire du Haut Mbomou (76 000 habitants) est entièrement délaissé sans aucun partenaire d'appui. Il compte 17 formations sanitaires (FOSA) fonctionnelles sur un total de 24. Le lien doit être fait avec l'analyse sectorielle des besoins telle que décrite dans le programme d'appui sectoriel santé au Plan intérimaire en RCA (Santé III).

**WASH:** Le « cluster » eau et assainissement fait ressortir le besoin de réhabiliter environ 50 forages et construire 60 nouveaux forages pour répondre aux besoins essentiels des populations dans la zone ciblée.

**Présence de l'Etat:** Les préfectures du sud-ouest sont nettement les mieux servies, en partie du fait du contexte sécuritaire, avec des effectifs atteignant 481 fonctionnaires de l'administration de l'Etat (FAE) dans l'Ouham, 465 dans la Mambéré Kadéï et 421 dans la Nana Mambéré.

A l'inverse, avec 29 fonctionnaires dans la Vakaga, 40 dans la Basse-Kotto, 57 dans la Haute-Kotto et 60 dans le Haut-Mbomou, les préfectures de l'est manquent énormément d'effectifs de l'Etat pour offrir le minimum de services de base aux populations.

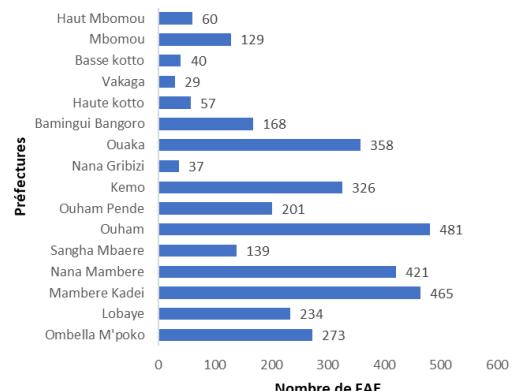
Le passage en revue de ces indicateurs, montre clairement que la zone ciblée par cette action, demeure actuellement parmi les plus pauvres du pays et représente en même temps celle qui est la plus fragile, la plus enclavée. Le sud-est reste sans véritables programmes qui puissent revitaliser l'économie locale et renouer les liens sociaux inter- et intracommunautaires.

Compte tenu donc du mandat du Fonds Békou (LRRD / Résilience), des défis socioéconomiques liés à la mise en œuvre des accords de paix et des opportunités de synergies avec des interventions humanitaires, l'action proposée portera sur une intervention de **relèvement multisectoriel** pour renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés et consolider la présence et le rôle des autorités locales.

### 2.3. Enseignements tirés

Certaines approches, modèles et initiatives, ont fait preuve d'efficacité dans les différents secteurs

Figure 4: Répartition des FAE présents par préfecture



soutenus depuis fin 2014 par le Fonds Békou, ainsi que par d'autres partenaires. Il est envisagé de les intégrer et / ou adapter pour la mise en œuvre de cette nouvelle action. Il s'agit des initiatives suivantes :

- La mise en place de plateformes multifonctionnelles dans le domaine de la valorisation des produits agricoles et de l'accès à l'énergie en milieu rural (projet Békou / Caisses de Résilience) ;
- La promotion de la "Caisse de Résilience" pouvant favoriser en même temps la cohésion sociale, l'accès à l'épargne et au crédit sur une base communautaire et l'appui technique aux paysans (promu entre autre par le Fonds Békou dans l'Ouham Pendé);
- Les actions développées dans le cadre du projet "Pôle de Développement" en termes de gouvernance locale et renforcement des organisations de la société civile ;
- Les campagnes de vaccination et l'appui aux pharmacies vétérinaires comme éléments de base pour une stratégie de santé animale dans le cadre du projet Békou / Transhumance ;
- La redynamisation des centres ruraux d'éducation et de **formation** (CREF) comme expérience dans le domaine de la formation rurale et communautaire;
- L'initiative "achats pour le progrès" (P4P) du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le cadre de la commercialisation des produits vivriers.

Les enseignements tirés sur la base du contexte et des projets financés par le Fonds Békou mènent à la conclusion qu'il faut davantage:

- Ancrer les initiatives de développement du territoire dans un renforcement de la cohésion sociale et de la réconciliation;
- Adopter une approche intégrée, participative et plurisectorielle de l'appui à la cohésion sociale et à la réconciliation;
- Crédibiliser les services de l'Etat et les autorités locales en rétablissant le lien avec les populations et en leur permettant de délivrer des services de base et d'être associés à la relance des territoires;
- Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs du terrain, société civile et autorités locales;
- Renforcer les dispositifs de justice de proximité et de résolution des conflits et les comités locaux de paix et de réconciliation;
- Prendre en compte l'équilibre géographique et les enjeux propres à la crise dans la sélection des localités d'intervention ;
- Assurer un espace d'expression et de communication proche des communautés.

Ces éléments seront pris en compte dans la formulation et mise en œuvre de l'action.

## 2.4. Actions complémentaires

### Initiatives Humanitaires

**ECHO:** ECHO finance actuellement deux projets dans la zone ciblée : i) Avec ACF, le projet de réponse aux besoins urgents en nutrition, santé, et eau potable des populations vulnérables déplacées et hôtes générés par les chocs / crises dans les zones d'urgences de la Centrafrique dans le Mbomou et la Basse Kotto et ii) Avec NRC, le projet « réponse d'urgence en éducation en faveur des populations et des enfants, filles et garçons, vulnérables affectés par les déplacements et appui à la coordination en RCA ». Par ailleurs, ECHO contribue à 3 initiatives d'envergure nationale qui touchent aussi la zone ciblée : i) le Rapid Response Mechanism (RRM) avec UNICEF, ii) le renforcement de la coordination de l'assistance humanitaire à travers le suivi des mouvements de population des personnes affectées par des chocs aigus avec l'OIM et iii) l'assistance d'urgence au renforcement des moyens d'existence et de la sécuritaire alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées internes retournées et relocalisées, affectées par la crise en République Centrafricaine avec la FAO.

**FPI:** FPI finance le « Projet d'appui à la consolidation de la paix, la réconciliation nationale et la résolution pacifique des conflits en RCA » mis en œuvre par l'ONG *Danish Church Aid*.

**Fonds Humanitaire:** Le Fonds Humanitaire (FH) finance actuellement 17 projets dans la zone ciblée, d'une durée de 6-12 mois, pour un total d'environ 5.3 M USD. Il s'agit de projets notamment dans le domaine des abris, de la distribution de vivres en non vivres, de la nutrition, de la sécurité alimentaire, de la protection, de l'éducation, de l'eau et de la santé.

**Projets des Agences ONU:** Sous financement du FH, plusieurs agences mettent en œuvre des projets d'assistance humanitaire, surtout le PAM (distribution de vivres), l'UNHCR (assistance aux PDIs) et l'UNICEF (notamment dans le domaine de l'éducation, l'eau et via le Rapid Response Mechanism). Bien que non spécifiquement ciblées sur la région sud-est, dans le secteur de la santé, l'OMS assure un rôle de coordination humanitaire (cluster) et appuie le système de santé, l'Unicef constitue un acteur primordial pour la lutte contre la malnutrition et la vaccination, et le FNUAP intervient notamment pour la santé reproductive en RCA. La RCA s'inscrit par ailleurs dans le partenariat global pour la couverture universelle de santé, initié par l'OMS.

Le Fonds mondial et l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) constituent d'autres partenaires clés au secteur de la santé en RCA.

**OFDA:** OFDA finance plusieurs projets dans la zone ciblée, notamment dans le domaine de la reconstruction des abris, des transferts monétaires, de l'eau, de la nutrition et de la sécurité alimentaire pour un total d'environ 15 M USD.

**DFID:** DFID soutient des activités de santé dans la zone d'Alindao et de Bria.

Pour la composante santé, l'action est également complémentaire aux interventions bilatérales des pays membres de l'Union européenne tels que l'Allemagne et la France, lesquels interviennent sur des aspects de renforcement du système de santé et de ses institutions.

Médecins sans frontières (MSF), par l'intermédiaire de ses 4 sections, représente le plus important contributeur à la santé en RCA en termes de financement, et est actuellement le seul acteur international en santé présent dans le Haut-Mbomou.

### **Projets financés par le Fonds Békou**

Le Fonds Békou finance actuellement trois types d'interventions dans la zone ciblée par cette action :

- Le projet de santé avec IMC dans la Haute-Kotto dans la Région sanitaire n°5 ;
- Le projet de santé à Bangassou et Ouango-Gambo avec CORDAID dans la Région Sanitaire N°6 ;
- Le projet **d'appui au retour** à Bambari avec Mercy Corps et ACTED qui intervient dans les domaines de la relance économique (activités génératrices de revenus - AGR, travaux à haute intensité de main d'œuvre - THIMO, réhabilitations), de la cohésion sociale, de la protection (violences basées sur le genre - VBG, protection monitoring etc.) et de l'eau et assainissement dans la ville de Bambari.
- Le projet de Désenclavement pourrait aussi intervenir dans la zone ciblée.

### **Projets de la Banque mondiale**

- PARET (projet d'appui aux retournés et déplacés au niveau national) ;
- LONDO (Projet THIMO à étendue nationale) ;
- PACAD: Le Project d'Appui aux Communautés Affectées par le Déplacement (PACAD) est sous la tutelle du Ministère de l'Action Humanitaire avec trois composantes :

1. Accès aux services et infrastructures de base : Construire ou réhabiliter des infrastructures dans cinq localités (Bangui, 3e et 5e arrondissements), Paoua, Bambari, Kaga-Bandoro et Bangassou) ;
2. Filets sociaux (transfert monétaire trimestriel régulier de 25 000 XOF pendant deux ans), ayant pour objectif de soutenir la consommation des ménages déplacés internes, ainsi que de leurs familles d'accueil, de préserver leur capital humain et de favoriser leur relèvement productif et effectif dans quatre localités: Paoua, Bambari, Kaga-Bandoro et Bangassou avec 15 800 ménages bénéficiaires, soit 100 000 bénéficiaires directs ;
3. Mesures d'accompagnement socio-économique (santé, éducation, gestion et entreprenariat, AGR, épargne et crédit villageois, etc.).

## **2.5. Coordination des donateurs**

Le système de coordination pour assurer la mise en œuvre cohérente du RCPCA comprend: i) un groupe de dialogue politique, le Conseil d'Orientation, ii) un Comité Directeur Conjoint de mise en œuvre du RCPCA, et iii) des groupes de travail pour les trois piliers du RCPCA. Des sous-groupes peuvent être constitués pour des secteurs précis au sein de chaque pilier, le cas échéant. Un secrétariat permanent soutient la structure de coordination.

Au niveau des donateurs, la coordination est assurée par un mécanisme de rencontres régulier portants sur l'ensemble de la coopération ainsi que par des réunions ad-hoc lorsque le sujet ou la situation l'exigent. La présidence de ce mécanisme est tournante parmi les principaux partenaires.

Au niveau national, la coordination du secteur de la santé et celle du secteur de l'éducation sont actuellement les plus actives et fonctionnelles. Le Comité Sectoriel de Santé (CSS) pour la mise en œuvre du RCPCA, créé en octobre 2018, constitue la plateforme nationale regroupant, sous l'égide du Ministère de la santé et de la population, tous les acteurs tant directs qu'indirects du secteur. La coordination sectorielle pour l'agriculture et l'élevage est en train d'être mise en place par les ministères de référence avec un appui technique financé par le Fonds Békou.

La coordination avec les Etats membres de l'Union européenne dans le cadre de la programmation conjointe offre un ultérieur cadre de concertation entre PTF.

Il est à noter que la coordination générale des interventions d'urgence incombe aux « clusters » humanitaires (co-)présidés par les agences onusiennes.

Compte tenu de l'envergure de cette action, un mécanisme spécifique de coordination et suivi interministériel sera mis en place. Ce mécanisme contribuera à rapprocher la coordination des PTF et celle dans le cadre de « clusters ».

## **3. DESCRIPTION DETAILLEE**

L'action s'inscrit dans une approche de relèvement socio-économique et sera menée en coordination et complémentarité avec les actions humanitaires soutenues notamment par le Fonds Humanitaire et ECHO dans la zone ciblée. Elle sera alignée sur les objectifs des piliers 2 et 3 du RCPCA, et partiellement du pilier 1.

L'approche choisie, suite aux nombreux échanges avec les différentes parties prenantes (Gouvernement, agences onusiennes, ECHO, ONG nationales et internationales œuvrant dans la zone sud-est, etc.), consiste à intervenir dans la zone ciblée avec un programme multisectoriel dans les centres urbains (chefs-lieux des préfectures et sous-préfectures).

Le Fonds Békou concentrera ses efforts sur : i) le soutien des communautés de base dans la relance de leurs initiatives économiques, ii) la relance des services sociaux de base, iii) l'apaisement des tensions sociales et la promotion d'un environnement protecteur et iv) le soutien des autorités locales et services techniques décentralisés de l'Etat (notamment pour l'agriculture, l'élevage, la santé et l'eau).

D'autre part, le Fonds Humanitaire va de son côté soutenir à partir de mai 2019, dans la même zone d'intervention, des projets davantage orientés vers des actions d'urgence. La matrice ci-dessous

présente les caractéristiques clefs des interventions d'urgence et de celles qui seront financées par le Fonds Békou dans le sud-est.

	<b>Intervention dans le sud-est dans des contextes d'urgence</b>	<b>Intervention dans le sud-est dans des contextes de relèvement (via Békou)</b>
<b>Finalité</b>	Répondre directement et rapidement aux besoins individuels essentiels	Relancer les dynamiques socio-économiques locales ; Mettre en place des services susceptibles d'assurer l'accès durable et au moindre coût aux intrants qui peuvent satisfaire les besoins (santé, éducation, eau, énergie, produits financiers,...) des groupes cibles
<b>Critères de ciblage</b>	<b>Statut &amp; Vulnérabilité :</b> Ciblage sur les groupes qui en ont le plus besoin : PDIs, vulnérables, etc...	<b>Capacité &amp; Potentialité :</b> Cible sur les groupes qui ont les capacités et potentialités de se développer en transférant des bénéfices à d'autres groupes
<b>Groupes cibles</b>	<b>Acteurs ayant une dynamique socio-économique simple :</b> Individus, ménages	<b>Acteurs ayant une dynamique socio-économique plus complexe :</b> Autorités locales, associations, coopératives, collectifs, leaders, micro-entrepreneurs, agents des services techniques de l'Etat...
<b>Activités</b>	<b>Simples, rapides, directes, à court terme :</b> Distribution de vivres et non vivres, « protection monitoring », nutrition, éducation d'urgence, transferts monétaires	<b>Davantage structurantes, à moyen/long terme, susceptibles de perdurer dans le temps :</b> AGR, alphabétisation, formation professionnelle, réhabilitation des services sociaux de base, renforcement des capacités des autorités locales, soutien aux médias locaux, etc.
<b>Zones</b>	Les axes, les villages, les sites de déplacés	Les pôles urbains et leur périphérie
<b>Durée</b>	Maximum 12 mois	Minimum 30 mois

Il s'agit, pour la première fois en RCA, de concevoir, « co-construire » et mettre en œuvre sur une même zone très complexe et fragile à la fois, des actions d'urgence pour répondre aux besoins vitaux dans les zones plus fragiles et des actions structurantes dans les zones plus stables.

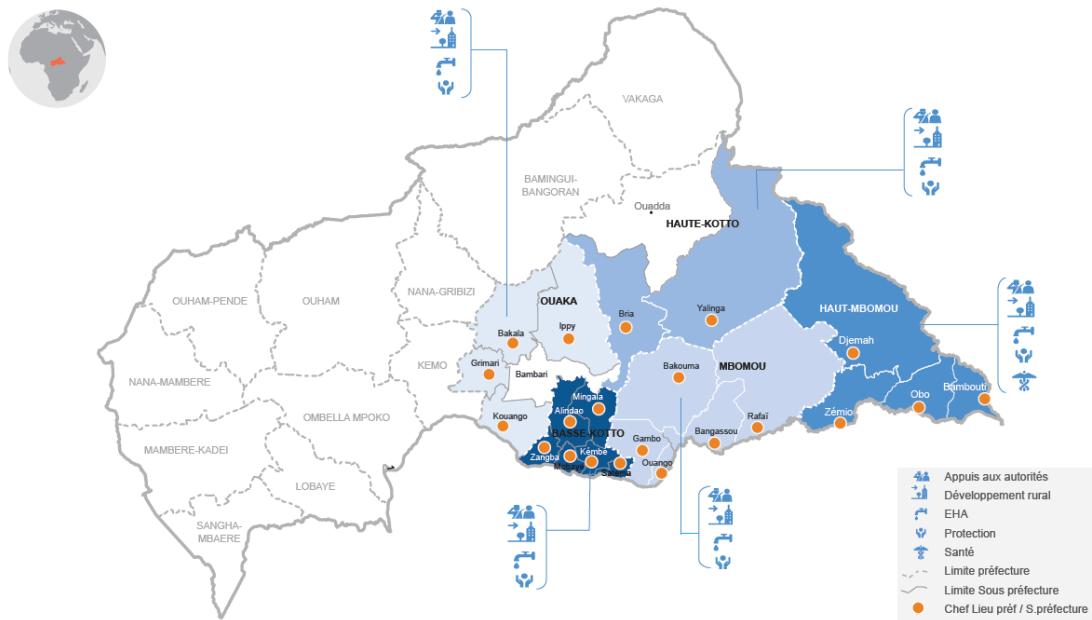
Cette action permettra donc de mettre en pratique et opérationnaliser le nexus « humanitaire – développement – paix », par l'intermédiaire d'actions d'urgence financées notamment par le Fonds humanitaire, ECHO et OFDA et d'actions de relèvement par le Fonds Békou.

Compte tenu du fait que cette action envisage de redynamiser les activités socio-économiques dans les principales villes de la zone ciblée, une approche basée sur l'implication de différentes parties prenantes (autorité locales, leaders, communautés, etc.) sera privilégiée, grâce à l'élaboration d'un plan de relèvement communautaire qui puisse analyser les principaux contraintes et facteurs de blocage dans chaque ville ciblée.

L'adoption d'une approche hautement participative et inclusive, ainsi qu'une analyse exhaustive des besoins de la population, des contraintes et des opportunités, permettra en effet d'initier des actions cohérentes et interconnectées dans les domaines de la relance agropastorale, activités de l'alphabétisation et de la formation professionnelle, de l'eau, de la santé et du renforcement des capacités locales.

Ces plans de relèvement rapide constitueront une feuille de route pour la redynamisation des initiatives économiques et sociales, impliquant les autorités locales présentes.

Le projet sera mis en œuvre dans 12 centres urbains (chefs-lieux de préfecture) et 21 sous-préfecture (Annexe 2).



### 3.1. Objectifs/Résultats attendus

L'objectif général du programme est de : « *renouveler le contrat social entre l'Etat et la population en accompagnement à l'accord de paix* ».

L'**objectif spécifique** est : le relèvement socioéconomique et la réconciliation dans la zone sud est de la RCA sont favorisés selon une approche communautaire.

### 3.2. Résultats/produits

Les activités prévues par produit sont :

**Résultat/produit 1 : Les moyens d'existence et les capacités de résilience des acteurs économiques locaux sont renforcés.**

#### Activités

- Promotion d'activités génératrices de revenus durables ;
- Formations professionnelles, techniques et organisationnelles ;
- Renforcement des organisations productrices locales ;
- Réhabilitation et équipement d'infrastructures communautaires susceptibles de favoriser la protection, le dialogue et la cohésion sociale, et une amélioration des activités économiques ;
- Création de revenus par les THIMO ;
- Promotion de services à la production ;
- Soutien aux mécanismes communautaires / endogènes de gestion et prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

**Résultat/produit 2 : L'accès durable des populations aux services sociaux de base de qualité, notamment en termes de santé et eau, est renforcé.**

#### Activités

##### a) Eau et assainissement

- Sensibilisation à l'eau, l'hygiène et l'assainissement ;

- Formation des Comité de Gestion des Points d'eau (CGPE) ;
- Construction et réhabilitation de forages ;
- Construction de latrines dans les espaces publics ciblés.

**b) Santé**

- Accompagner et appuyer les formations sanitaires (FOSA) dans la fourniture du paquet d'activités minimum (PMA) et complémentaire (PCA) selon la politique nationale de la santé et les directives du Ministère de la santé;
- Renforcer l'autonomisation, transférer les compétences et accompagner le personnel des FOSA, des comités de gestion et des équipes-cadres de districts ;
- Approvisionner les FOSA en médicaments essentiels génériques (MEG) pour les groupes ciblés par la gratuité;
- Construire/réhabiliter les infrastructures de santé en conformité avec les normes du MSP et les bonnes pratiques déjà enregistrées (par exemple, énergie solaire, eau courante, assainissement des déchets et sanitaires);
- Renforcer les capacités logistiques et matériels des FOSA, afin qu'elles puissent fournir les services de santé prévus dans le PMA et PCA et assumer leur fonction de collecte de données et de supervision des agents de santé communautaires;

**Résultat/produit 3 : Les tensions inter/intracommunautaire sont apaisées et les liens d'entraide et de solidarité sont renforcés.**

**Activités**

- Appui multiforme (formation, matériel, appui/conseil) au profit des associations socio-culturelles et récréatives de jeunes et des femmes engagés dans le processus de paix, de dialogue communautaire et du vivre ensemble;
- Renforcement des capacités des instances existantes œuvrant dans le domaine de la transhumance, de la protection communautaire et la de gestion et prévention des conflits afin de contribuer à la promotion d'un environnement protecteur et à la cohabitation pacifique ;
- Un appui à l'émergence et/ou la consolidation des Comités Locaux de Paix et Réconciliation conformément aux guides du Ministère des Affaires Sociales;
- Intégration des initiatives d'appui psychosocial pour les victimes de violences;
- Appuis multiforme aux médias locaux.

**Résultat/produit 4 : Les capacités des autorités locales et des services techniques décentralisés sont renforcées afin de délivrer des services aux communautés.**

**Activités**

- Appui multiformes aux autorités locales, leaders communautaires (formations, petits matériels / équipements, mise en place d'activités de proximité, réhabilitations légères, etc.) afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans le processus de retour de l'État ;
- Un appui aux instances locales de coordination pour soutenir la supervision des activités et l'implication des parties nationales
- Faciliter la supervision sur le terrain du ministère de tutelle pour assurer leur pleine implication dans le processus de retour et de stabilisation.

**3.3. Risques et hypothèses**

<i>Catégorie</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Stratégie de mitigation</i>
<b>Hypothèses de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stabilité politique est préservée et l'insécurité ne s'étend pas sur l'ensemble du territoire national.</li> <li>- Le Gouvernement centrafricain maintient son</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue politique et mise en œuvre de tous les instruments de l'UE ("Approche intégrée")</li> <li>- Coordination avec les PTF</li> </ul>

	<p>engagement pour la mise en œuvre du RCPA.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les PTF matérialisent leurs promesses faites lors de la Conférence de Bruxelles.</li> </ul>	
<b>Risques sécuritaires</b>	Dans les zones volatiles et fragiles, les risques sécuritaires restent élevés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un lien avec les forces de sécurité, avec la MINUSCA et INSO, sera maintenu pour mieux suivre la situation sécuritaire.</li> <li>- Les partenaires de mise en œuvre doivent mettre en place des procédures, outils et pratiques limitant les risques sécuritaires pour leur personnel et biens.</li> <li>- Le Fonds Békou et le partenaire opérationnel peuvent suspendre ou réorienter tout ou partie du projet, si la situation l'exige.</li> </ul>
<b>Risques logistiques</b>	Les difficultés d'accès aux zones d'intervention compromettent la mise en œuvre effective du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui et accords avec la MINUSCA et UNHAS pour accéder aux zones d'intervention.</li> <li>- Des moyens financiers et logistiques sont prévus dans le cadre du projet afin d'assurer les déplacements des équipes, leur sécurité, le transport des biens et équipements.</li> <li>- Un calendrier de mise en œuvre des activités détaillé devra prendre en compte les difficultés d'accès sur certaines zones, notamment au regard de l'état des infrastructures en saison des pluies.</li> </ul>
<b>Risques financiers</b>	Les partenaires locaux connaissent des difficultés d'absorption du budget et en limitent par conséquent la consommation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet renforcera les capacités des partenaires locaux afin de leur permettre de mieux absorber le budget.</li> <li>- Une réorientation des activités, voire une demande de prolongation sans augmentation budgétaire, pourrait également être envisagée.</li> </ul>
<b>Risques de fraude</b>	Les organisations partenaires au programme connaissent des problèmes de fraude.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation partenaire a les mécanismes de contrôle et de suivi nécessaires en place pour prévenir les cas de fraude.</li> <li>- Le Fonds Békou applique efficacement ses procédures et mécanismes prévues pour mitiger les risques de fraude.</li> </ul>
<b>Risques en termes de ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Ressources humaines</u>: les organisations internationales et/ou centrafricaines arrivent à une saturation en termes de ressources humaines, et/ou les ressources humaines disponibles et n'ont pas la capacité nécessaire pour la mise en œuvre du projet.</li> <li>- <u>Approvisionnement</u> : Les achats dans le cadre des projets ne répondent pas aux critères de qualité minimaux et/ou aux délais convenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un renforcement des capacités de partenaires locaux au travers de formations et de ressources humaines et matérielles sera conduit afin de permettre à ces derniers d'appuyer au mieux à la conduite et au suivi des activités;</li> <li>- Les partenaires doivent utiliser des procédures d'achat permettant de s'assurer de la qualité des articles achetés.</li> <li>- Une harmonisation et une concertation avec les partenaires techniques et les partenaires de mise en œuvre sera mise en place quant aux choix de certains articles.</li> <li>- En ce qui concerne le matériel vivant (semences et animaux), des procédures spécifiques de vérification devront être mises en œuvre (test de germination, quarantaine) en accord avec les recommandations des services techniques nationaux concernés.</li> </ul>

<b>Risques naturels</b>	<p><u>Climatique</u> : Des épisodes climatiques inhabituels (inondations, sécheresses) compromettent grandement les récoltes et l'accès aux zones ciblées pendant des périodes prolongées.</p> <p><u>Maladies et infections</u> : attaque de ravageurs et/ou maladies sur les plantes ou sur le cheptel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter et diffuser les données climatiques, notamment pluviométriques.</li> <li>- Assurer un suivi régulier des parcelles et des troupeaux par les partenaires pour réduire l'impact des maladies et infections.</li>   <li>- Prévoir, en lien avec les services techniques concernés, des produits de traitement pour les principales attaques et/ou maladies.</li> </ul>
-------------------------	--	--

### 3.5. Questions transversales

#### 3.5.1 Genre

Les femmes demeurent le socle sur lequel rebâtir les activités économiques et sociales dans le pays et en particulier dans la zone ciblée par cette action.

Bien que leur volonté soit bien affichée, leurs initiatives pertinentes, nombreuses et courageuses, l'impact de leur activités au sein de leur ménage et dans la communauté au sens plus large demeure faible ; cela s'explique par le fait que leurs actions sont affectées négativement par des énormes contraintes / facteurs soient-ils conjoncturels (déplacement, violences, destruction et/ou perte de leur actifs) aussi bien que structurels (analphabetisme qui avoisine en milieu rural le 80% des femmes, le manque d'accès aux équipements et outils modernes, aux sources d'énergie, aux intrants, aux services financiers, ou aux opportunités de formation et d'appui/conseil). A ceux s'ajoutent d'autres facteurs plus enracinés dans les substrats socio-anthropologiques des communautés (la nature patriarcale de la société centrafricaine, la prédominance des unions libres, la polygamie, le mariage précoce et les règles coutumières qui privilégient l'homme en matière du foncier) et enfin, d'autres encore sont « indirects » car affectent négativement les capacités physiques, psychologiques, organisationnelles et créatives de la femme (faible accès à l'éducation primaire, à des soins de santé de qualité, à un système judiciaire impartial et efficace).

Ces facteurs doivent être dûment analysés, compris et partagés en s'appuyant sur une analyse prenant en compte les aspects liés au genre, afin de les aborder par des politiques, des stratégies et des actions concrètes sur le terrain.

Aujourd'hui les femmes sont donc non seulement le nouveau vecteur pour le développement rural, mais elles travaillent déjà activement à la prévention des conflits et à la cohésion sociale aux niveaux communautaire et national.

L'action devra apporter donc des initiatives qui puissent permettre aux femmes de réduire leur taux d'analphabétisme, la pénibilité de leurs travaux (qui demeurent essentiellement manuels), et trouver leur place dans le processus de décision au niveau locale.

#### 3.5.2 Cohabitation pacifique / cohésion intercommunautaire

La crise éclatée en Centrafrique à la fin 2012 a durement affectée non seulement les infrastructures et les économies locales, mais a profondément brisé les liens sociaux, d'entraide et de solidarité entre les différentes communautés vivant sur les mêmes territoires aussi bien qu'à l'intérieur d'une même communauté.

La crise a rendu plus aigües, violentes et conflictuelles les relations entre différents groupes de population et notamment entre agriculteurs et éleveurs avec des dérives d'appartenance religieuse et ethnique. Des actions ont été menées et d'autres sont en cours pour apaiser ces relations, redynamiser les mécanismes endogènes et traditionnels de résolution pacifique des conflits et revaloriser les interactions techniques et marchandes entre agriculteurs et éleveurs. D'autres tensions sont toujours persistantes au niveau inter et intra-communautaire, en raison de la discrimination en termes de rôles et responsabilités que les différents acteurs de la communauté jouent tout au long des filières.

Pour apaiser ces tensions, il sera impératif, dans la mise en œuvre de l’Action, de :

- Investir sur les instances existantes en charge de la gestion pacifique des conflits notamment les CLPR, les plateformes religieuses etc... en lien avec l’approche stratégique de la résilience dans l’action extérieure de l’Union européenne.
- Développer des analyses du contexte de mise en œuvre des activités envisagées afin d’en tirer un maximum de bénéfices pour la consolidation de la paix et éviter toute conséquence négative involontaire (« sensibilité au conflit ») pour tout ou partie des communautés cibles ;
- Valoriser les liens marchands inter et intra-communautaires tout au long des filières ;
- Redynamiser les synergies entre l’agriculture et l’élevage;
- Sensibiliser les groupes cibles sur des thématiques transversales portant sur le vivre ensemble, la paix et le respect des droits.

### **3.5.3 Jeunesse et Emploi**

Les jeunes sont au cœur du processus de stabilisation et de paix de la RCA. D’une part auteurs de la violence et d’autres part victimes, ils souffrent d’un manque criant d’opportunités d’épanouissement et d’emploi qui puissent leur permettre de valoriser leurs capacités, générer des revenus et prendre part pleinement au processus de stabilisation en cours.

Les projets qui seront initiés dans le cadre de cette fiche d'action sont donc encouragés à inclure les jeunes dans la majorité de leurs activités. Ainsi, il sera fondamental d'orienter les jeunes vers l'auto-emploi ou l'emploi dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage qui ont d'énormes potentialités. Cependant, des mesures doivent être entreprises pour rendre ces opportunités d'emploi suffisamment "attractives" et "rentables" en s'appuyant sur l'innovation/la modernisation des pratiques techniques, la réduction de la pénibilité du travail, des marges bénéficiaires plus importantes, un système d'appui-conseil de proximité, l'accès facile aux intrants, etc.

### **3.5.4 Environnement**

Au niveau des constructions/réhabilitation, on utilisera dans la mesure du possible des briques pressées (pas cuites) conformément aux expériences déjà réalisées par le secteur privé et associatif au niveau de Bangui. Cela permettra non seulement de réduire la consommation de bois pour cuire les briques comme on fait traditionnellement, mais de créer de nouvelles opportunité d'emploi pour les jeunes et aussi de réduire les coûts de transport de ciment et fer.

En termes d’AGR seront sensibilisées et promus des méthodes de « foyers améliorées » pour réduire la consommation de combustibles

Des techniques innovantes (de production, transformation, conservation) qui respectent et valorisent l’environnement seront encouragées – notamment en valorisant l’association agriculture / élevage.

## **3.6 Parties prenantes**

**Au niveau institutionnel :** S’agissant d’une action multisectorielle les différents ministères sectoriels potentiellement concernés seront les suivants :

- Le Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération
- Le Ministère du développement de l’Energie et des Ressources hydrauliques
- Le Ministère de l’Administration du Territoire et de la Décentralisation
- Le Ministère de la Santé et de la Population
- Le Ministère de l’Elevage et de la Santé Animale
- Le Ministère de l’Agriculture et du Développement rural
- Le Ministère des Eaux, des Forets, Chasse et Pêche
- Le Ministère de l’Action Humanitaire et de la Réconciliation
- Le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection des enfants
- Le Ministère de l’Enseignement Technique et de l’alphabétisation
- Le Ministère de la Jeunesse et Sport

**Au niveau intermédiaire (méso):** Les partenaires de mise en œuvre de l'action travailleront en pleine collaboration et coordination avec les services décentralisés des Ministères techniques et en particulier potentiellement avec :

- L'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA)
- L'agence Nationale de Développement de l'Elevage (ANDE)
- La Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC)
- La Chambre de l'agriculture
- L'ANEÀ
- Les Régions et district sanitaires
- Les ONG locales et internationales compétentes dans les secteurs ciblés

Ces structures seront consultées, impliquées, si possible, pour contribuer à l'offre durable et de qualité de services aux populations.

**Au niveau de base (micro) :** Les partenaires de mise en œuvre de cette action peuvent travailler en collaboration/ coordination avec :

- Les autorités locales et les services techniques décentralisés (ACDA, ANDE, ANEA, etc.)
- Les leaders locaux
- Les ONGs locales
- Les associations socio-récréatives et culturelles des jeunes
- Les groupements/association des femmes
- Les producteurs, organisés dans différentes organisations formelles et informelles

Les **bénéficiaires directs** de cette action sont estimés à 211.000 personnes en majorité résidant dans les pôles urbains. Les **bénéficiaires indirects** s'élèvent à environ 850.000 personnes.

#### 4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

##### 4.1. Période de mise en œuvre opérationnelle indicative

La période de mise en œuvre opérationnelle indicative de cette action est de **36 mois** à compter de la date d'entrée en vigueur des contrats de subvention et de services.

##### 4.2. Composantes et Modules de mise en œuvre

Le Fonds Békou veillera au respect des règles et des procédures pertinentes de l'UE pour l'octroi de financements à des tiers, notamment des procédures de réexamen s'il y a lieu, ainsi qu'à la conformité de l'action avec les mesures restrictives de l'UE<sup>1</sup>.

###### 4.2.1. Subventions: (gestion directe)

###### a) Objet des subventions

Une partie de la présente action (résultats 1 à 4, sauf composante "Santé" du résultat 2), sera mise en œuvre par le biais d'une ou plusieurs subventions en gestion directe. Dans ce but, il est prévu de procéder à une ou plusieurs attributions précédées d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ouvert à toutes les ONGs, présentes en RCA. La composante "Santé" du Résultat 2 sera mise en œuvre par le biais d'une subvention par attribution directe à une seule ou un consortium d'ONG, dans le district sanitaire du Haut Mbomou. Le demandeur principal doit être l'une des ONG contractées dans le cadre du Programme d'appui sectoriel santé au Plan intérimaire en RCA (Santé III), afin d'assurer la cohérence avec les autres projets financés par le Fonds Békou dans le secteur de la santé et de capitaliser la collaboration étroite établie avec le Ministère de la santé. Le bénéficiaire de la subvention devra s'inscrire dans la logique d'intervention et le cadre de collaboration du programme Santé III.

---

<sup>1</sup> [www.sanctionsmap.eu](http://www.sanctionsmap.eu) Il est à noter que la carte des sanctions est un outil informatique permettant de répertorier les régimes de sanctions. Les sanctions résultent d'actes juridiques publiés au Journal officiel (JO). En cas de divergence entre les actes juridiques publiés et les mises à jour sur le site web, c'est la version du JO qui prévaut.

## **b) Justification d'une subvention directe**

Sous la responsabilité de l'ordonnateur compétent de la Commission, le recours à une procédure d'attribution de la subvention sans appel à propositions se justifie car le pays se trouve dans une situation sécuritaire et politique qui demeure très fragile et complexe.

En effet les années 2017 et 2018 ont été marquées par une forte dégradation de la situation sécuritaire sur fond d'un processus politique de paix, placé sous l'égide de l'Union africaine, qui a connu de forts retards. En fin 2018 les groupes armés ont lancé des offensives majeures, en gagnant davantage de terrain suite à une réorganisation interne et à une remobilisation, visant à renforcer leur positionnement en vue des négociations avec le Gouvernement. Environ 80% du territoire demeure sous contrôle des groupes armés. Grace à la reprise en janvier 2019 de l'Initiative africaine, un Accord politique de paix et de réconciliation a été négocié à Khartoum et signé à Bangui le 6 février 2019. Le succès de l'Accord dépendra de son effective mise en œuvre et de la volonté des parties de respecter les engagements souscrits. Malgré la signature de l'Accord la situation politique et sécuritaire est toujours marquée par la volatilité du fait que le pays continue à faire face à de nombreux défis liés aux causes structurelles de la crise.

Il reste donc essentiel de garder la flexibilité nécessaire pour répondre aux défis de cette phase cruciale du processus centrafricain et de notre appui à une sortie durable de la crise.

#### 4.3. Budget indicatif

Composante	Montant en milliers d'EUR
4.2.1. Gestion directe (résultats 1, 2 (activité a), 3 et 4)	14 600 000
4.2.1 – Gestion Directe (résultat 2 (activité b))	3 000 000
4.5. Evaluation et audit	200 000
Provisions pour imprévus	200 000
<b>Total</b>	<b>18 000 000</b>

N.B.: Les fonds de communication et visibilité seront inclus dans les projets/marchés. Chaque partenaire de mise en œuvre soumettra un plan de communication et de visibilité budgétisé.

#### 4.4. Suivi et rapports

Le partenaire de mise en œuvre doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer des rapports d'avancement réguliers et des rapports finaux.

Les progrès de l'action seront suivis par les différentes parties prenantes:

- Les acteurs directement responsables de la mise en œuvre des projets, de la collecte des données et du suivi des activités;
- Le point focal du Fonds Békou à la Délégation de l'Union européenne via des réunions périodiques organisées à Bangui avec les acteurs de mise en œuvre des projets;
- La/le gestionnaire du projet et le point focal du Fonds Békou pour le suivi et l'évaluation (S&E) via la transmission de notes mensuelles et des tableaux d'indicateurs trimestrielles.
- Les responsables des services décentralisés en charge de la promotion du secteur agro-pastoral au niveau local (préfecture, sous-préfecture) ;
- Les cadres des ministères compétents via des missions de suivi sur le terrain ;
- Des contractants externes sur demande du Fonds Békou.

Dans la phase initiale, le cadre logique indicatif convenu dans le contrat et/ou l'accord signé avec le partenaire de mise en œuvre doit être complété par des points de référence et des cibles pour chaque indicateur. Les rapports d'avancement communiqués par le partenaire de mise en œuvre doivent contenir la version la plus récente du cadre logique convenu de commun accord par les parties et présentant les valeurs courantes pour chaque indicateur. Le rapport final doit compléter le cadre logique par des points de référence et des valeurs finales pour chaque indicateur.

Pour chaque projet, le partenaire de mise en œuvre établit un cadre logique complet, lequel est validé par le Fonds Békou et fait partie des obligations contractuelles. Les partenaires de mise en œuvre devront inclure dans leur proposition de projet les moyens alloués au suivi de l'action. Une surveillance continue sera nécessaire, sous la responsabilité des partenaires de mise en œuvre. Les niveaux de référence (*baselines*) seront prérequis pour toute activité dans le cadre logique des projets. S'il est nécessaire de procéder à des enquêtes pour définir les *baselines*, celles-ci seront effectuées par les ONG partenaires. Les ONG partenaires devront fournir les données de manière régulière et assurer leur qualité.

#### "Results Oriented Monitoring" (ROM)

Sur base annuelle, la Direction générale Coopération International et Développement (DG DEVCO) prépare un programme de travail qui inclut la liste des projets à monitorer dans les pays d'intervention identifiés par les gestionnaires des projets.

Les projets financés dans le cadre de cette fiche d'action feront partie de cet exercice initié par la Direction générale. Chaque projet financé par le Fonds Békou est ainsi soumis à au moins une mission ROM au cours de sa période de mise en œuvre.

#### **4.5. Evaluation et audit**

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses peuvent être demandés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou accords.

Les audits et les missions de vérification des dépenses sont effectués en conformité avec l'analyse des risques dans le cadre de l'exercice du plan d'audit annuel réalisé par la Commission européenne. Le montant consacré dans le budget à l'évaluation et à l'audit externes est libellé en EUR. Les missions d'évaluation et d'audit sont mises en œuvre au moyen de marchés de services, faisant usage de l'un des contrats-cadres spécifiques de la Commission ou au moyen de la procédure concurrentielle avec négociation ou de la procédure d'appel d'offres unique.

#### **4.6. Communication et visibilité**

Une bonne communication et visibilité des activités menées par le Fonds Békou en RCA, auprès des bénéficiaires, et plus généralement de la population centrafricaine, mais également auprès des citoyens européens constituent une des valeurs ajoutées de ce dispositif. La communication et la visibilité du Fonds constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par cet instrument.

Des mesures de communication et de visibilité sont à prévoir avant le début de la mise en œuvre des activités financées par le Fonds et seront élaborées sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de communication et visibilité devront être rapportés périodiquement.

Ces mesures seront mises en œuvre a) par les partenaires de mis en œuvre, et/ou b) par le pays partenaire et/ou c) par le Fonds. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans les contrats de subventions et les contrats de service.

Le plan de communication et de visibilité de l'action, ainsi que les obligations contractuelles nécessaires et les spécifications pour les articles de visibilité, seront établis sur la base des documents de référence suivants:

- Manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne;
- Indications concernant la visibilité Fonds Békou.

Une communication transparente est également assurée via le Groupe Public du Fonds Fiduciaire Békou sur le site web de la Commission européenne (<https://europa.eu/capacity4dev/trust-fund-bekou>) et son blog lequel est alimenté par les partenaires du Fonds.

## ANNEXE 1 - MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

La matrice indicative du cadre logique évoluera tout au long de la durée de l'action et peut être revue si nécessaire: les activités, les extrants attendus et les indicateurs, cibles et points de référence associés figurant dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans nécessiter la modification de la décision de financement. La matrice du cadre logique doit être utilisée à des fins de suivi et de communication: des lignes supplémentaires seront insérées pour intégrer les points de référence / cibles pour chaque indicateur au moment de la conclusion du contrat ou au stade initial; de nouvelles colonnes peuvent être ajoutées pour fixer des cibles intermédiaires (étapes) pour les indicateurs d'extrants et de réalisations, s'il y a lieu, ainsi que pour actualiser régulièrement les valeurs («valeur actuelle») à des fins de communication. Le rapport initial doit comprendre le cadre logique complet (contenant notamment les points de référence/cibles). Les rapports d'avancement doivent fournir un cadre logique mis à jour contenant les valeurs actuelles pour chaque indicateur. Le rapport final doit compléter le cadre logique par des points de référence et des valeurs finales pour chaque indicateur.

*Note complémentaire:* le terme « résultats » recouvre les extrants, la ou les réalisations et les incidences de l'action (définition du CAD de l'OCDE).

\* Indicateur qui alimente le Cadre de Résultats du Fonds Békou.

\*\* Indicateur du Cadre de Résultats du Plan National de Relèvement et Consolidation de la Paix (RPCPA).

\*\*\* Indicateur qui alimente le Cadre de Résultats du Fonds Békou *et* le Cadre de Résultats du RPCPA.

	Chaîne de résultats: principaux résultats attendus	Indicateurs	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Incidences (objectif général)	Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population en accompagnement à l'accord de paix.	a) <i>Nombre de victimes d'homicide intentionnel par 100,000 de population*</i> b) <i>Taux de mortalité d'enfants de moins de cinq ans (sur 1,000)*</i> c) <i>Taux de mortalité maternelle (sur 100,000)*</i>	a) Données nationales et internationales b) Données banque mondiale c) Données banque mondiale	<i>Sans objet</i>
Réalisation(s) [objectif spécifique]	Favoriser le relèvement socioéconomique et la réconciliation dans la zone sud est de la RCA selon une approche communautaire	1.1 Nombre des femmes/jeunes filles qui ont été autonomisées dans leur intégration sociale et économique* 1.2 Nombre de villages qui ont déclaré la Fin de Défécation à l'Aire Libre (FDAL)** 1.3 ACDA et ANDE fonctionnelles sur le terrain pour effectuer la vulgarisation*** 1.4 Nombre de personnes qui ont accès à l'approvisionnement en eau amélioré et/ou installations sanitaires* 1.5 Nombre d'entités de gouvernement local qui ont amélioré les fonctions de l'administration locale et la fourniture de services publics**	Rapports d'activité/ Données nationales	Contexte sécuritaire stable avec une engagement gouvernementale forte.

<b>Résultats/ produits (extrants et/ou réalisations à court terme)</b>	<p>P1 : Les moyens d'existence et les capacités de résilience des acteurs économiques locaux sont renforcés</p>	1.1 Nombre de groupements soutenus via des AGR avec l'appui de l'action* 1.2 Nombre d'infrastructures / agropoles / centre de services améliorés/appuyés par l'action* 1.3 Nombre de personnes ayant participé à des cours d'alphabétisation fonctionnelle / formation professionnelle avec l'appui de l'action (données désagrégées par sexe)* 1.4 Nombre de jeunes formés avec l'appui de l'action (données désagrégées par sexe)* 1.5 Nombre de jeunes bénéficiaires dans le cadre des THIMO avec l'appui de l'action (données désagrégées par sexe)*** 1.6 Nombre de faitières / associations / coopératives renforcées avec l'appui de l'action*	Rapports d'activité
	<p>P2 : L'accès durable aux services sociaux de base de qualité, notamment en termes de santé et eau, des populations est renforcé</p>	2.1 Nombre de personnes ayant bénéficié de manière directe et avec l'appui de l'action de la prestation de services de santé par district sanitaire, par type de prestation, par sexe et âge 2.2 Nombre de consultations curatives prestées par an (contribution à l'indicateur 3.1.2 du Plan Intérimaire du Secteur de la Santé - PISS)* 2.3 Nombre d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (CRUE n°18 et indicateur 3.1.3 du PISS)* 2.4 Nombre de Consultations Prénatales (CPN - CPN 4) (indicateur 3.1.2 du PISS) 2.5 Nombre d'enfants d'un an vaccinés (CRUE n°19 et indicateur 3.2.4 du PISS) (désagrégé par sexe) 2.6 Nombre de femmes et d'enfants bénéficiant de programmes de nutrition (CRUE n°9) 2.7 Nombre de cas de MAS sans complication prises en charge (indicateur 3.2.5 du PISS) (désagrégé par sexe) 2.8 Nombre de personnes sensibilisées sur les thématiques eau, hygiène et assainissement avec l'appui de l'action (données désagrégées par sexe) 2.9 Nombre de COGES formés et fonctionnels (composante eau et assainissement) avec l'appui de l'action	Contexte sécuritaire stable avec une engagement gouvernementale forte.  2.1 – 2.7 Registre de consultations ; Registre des activités PMA ; Rapports SNIS mensuel ; Rapports d'activité  2.8 – 2.12 Rapports d'activité

		<p>2.10 Nombre de forages construits avec l'appui de l'action***</p> <p>2.11 Nombre de forages réhabilités avec l'appui de l'action*</p> <p>2.12 Nombre de latrines construites avec l'appui de l'action</p>		
	P3 : Les tensions inter/intracommunautaire sont apaisées et les liens d'entraide et de solidarité renforcés	<p>3.1 Nombre d'initiatives de rapprochement / médiation / dialogue / échange inter ou intracommunautaire initié par les communautés elles-mêmes (dont le CLPR) et appuyées par l'action</p> <p>3.2 Nombre de personnes formées et ayant acquis de nouvelles compétences sur les domaines de la protection et de la gestion pacifique des conflits avec l'appui de l'action (données désagrégées par sexe)*</p> <p>3.3 Nombre d'associations socio-culturelles et récréatives formées, appuyées et dotées d'un plan d'action avec l'appui de l'action*</p> <p>3.4 Nombre de survivantes ayant reçu de la part de l'action une assistance adéquate et holistique</p> <p>3.5 Nombre de radios appuyées par l'action</p>	Rapports d'activité	
	P4 : Les capacités des autorités locales et des services techniques décentralisés sont renforcées afin de délivrer des services aux communautés	<p>4.1 Nombre des bâtiments administratifs réhabilités avec l'appui de l'action*</p> <p>4.2 Nombre de personnes (personnel des autorités locales et leaders communautaires) ayant acquis de nouvelles compétences en matière de services publics*</p> <p>4.3 Nombre d'autorités locales participant dans les réunions de coordination appuyées par l'action</p>	Rapports d'activité	Contexte sécuritaire stable avec une engagement gouvernementale forte.

## ANNEXE II : ZONES D'INTERVENTION DE L'ACTION

Préfecture	Sous-préfecture	Population totale (2018)	Total déplacés internes déc 2018	Total déplacés internes en Familles d'Accueil Nov 2018	Total déplacés sur sites (déc 2018)	Population pôle urbain
Basse Kotto	Alindao	77,474	30,609	2,227	28,382	<b>14,400</b>
Basse Kotto	Kembé	44,441	1,980	1,980		<b>9,252</b>
Basse Kotto	Mingala	33,534	5,406	5,406		
Basse Kotto	Mobaye	69,776	212	212		<b>7,441</b>
Basse Kotto	Satéma	27,222	7,593	7,593		
Basse Kotto	Zangba	42,936	0	0		
Haut Mbomou	Bambouti	844	0	0		<b>844</b>
Haut Mbomou	Djemah	2,190	1,081	1,081		<b>2,190</b>
Haut Mbomou	Obo	39,027	7,996	356	7,640	<b>5,328</b>
Haut Mbomou	Zémio	26,231	16,343	11,772	4,571	<b>8,407</b>
Haute Kotto	Bria	83,077	92,498	39,541	52,957	<b>36,586</b>
Haute Kotto	Yalinga	5,861	5,282	5,000	282	
Mbomou	Bakouma	25,576	6,235	6,235		
Mbomou	Bangassou	76,986	16,489	14,678	1,811	<b>31,506</b>
Mbomou	Gambo	24,215	11,526	7,184	4,342	
Mbomou	Ouango	50,748	1,795	300	1,495	
Mbomou	Rafaï	16,919	17,640	12,287	5,353	
Ouaka	Bakala	9,699	547	547		
Ouaka	Grimari	45,525	9,954	9,954		<b>10,921</b>
Ouaka	Ippy	50,120	21,820	21,820	0	<b>15,955</b>
Ouaka	Kouango	83,740	16,450	2,379	14,071	<b>7,344</b>